



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mai 2021

LES DELIBERATIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTEES, EN MAIRIE, AUPRES DE L'ACCUEIL

Affichées en mairie le **27 MAI 2021**

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MARS 2021

Le conseil adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 25 mars 2021.

BUDGET PRINCIPAL 2020 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le conseil, par 25 voix pour et 8 absentions, approuve le compte de gestion du budget général 2020 du Comptable Public de Cergy Collectivités.

BUDGET PRINCIPAL 2020 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil, par 25 voix pour et 8 absentions, approuve le compte administratif 2020 – budget principal et donne quitus au Maire, Laurent LINQUETTE, pour sa gestion en 2020.

BUDGET PRINCIPAL 2021 – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

Le conseil, par 26 voix pour et 8 absentions, décide de reprendre et d'affecter les résultats de l'exercice 2020 du budget Ville au Budget supplémentaire 2021 comme suit :

- Inscription d'une part du résultat de fonctionnement à hauteur de 5 493 158,22 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement (recette au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ») qui se décompose ainsi :
 - o résultat d'investissement : - 848 763,58 € ;
 - o restes à réaliser : solde de - 728 412,64 € (recettes de 822 832,97 € - dépenses de 1 551 245,61 €) ;
 - o annulation de l'emprunt inscrit initialement au budget primitif 2021 : -3 915 982,00 €.
- Report du solde du résultat cumulé de la section de fonctionnement 2020 pour alimenter l'autofinancement à hauteur de + 1 692 225,04 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ») ;
- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2020 de - 848 763,58 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

Il précise que cette reprise de résultat tient compte des restes à réaliser :

- Recettes : 822 832,97 € ;
- Dépenses : 1 551 245,61 €.

BUDGET ANNEXE DU GOLF 2020 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le conseil, par 32 voix pour et 2 absentions, approuve le compte de gestion du budget annexe « Golf » 2020 du Comptable Public de Cergy Collectivités.

BUDGET ANNEXE DU GOLF 2020 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil, par 31 voix pour et 2 absentions, approuve le compte administratif 2020 – budget annexe « Golf » et donne quitus au Maire, Laurent LINQUETTE, pour sa gestion en 2020.

BUDGET ANNEXE DU GOLF 2021 – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

Le conseil, par 32 voix pour et 2 absentions, décide de reprendre et d'affecter le résultat de l'exercice 2020 du budget du Golf au Budget supplémentaire 2021, suivant le tableau joint à la délibération et comme suit :

- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2020 de + 61 532,47 € : recette au compte 001 « résultat d'investissement reporté » ;
- Report du résultat cumulé de la section de fonctionnement 2020 de + 1 057,49 € : recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

CREATION D'UNE REGIE DOTEES DE L'AUTONOMIE FINANCIERE SANS PERSONNALITE MORALE - APPROBATION DES STATUTS DE L'OFFICE LOCAL D'ANIMATION

Le conseil, par 28 voix pour et 6 absentions, approuve la création d'une régie dotée de l'autonomie financière, mais sans personnalité morale nommée « Office Local d'Animation » et approuve ses statuts.

CREATION D'UNE REGIE DOTEES DE L'AUTONOMIE FINANCIERE SANS PERSONNALITE MORALE – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Le conseil, par 26 voix pour et 8 absentions, nomme les personnes suivantes en tant que membres du conseil d'exploitation de la régie dotée de l'autonomie financière, mais sans personnalité morale nommée « Office Local d'Animation » :

Nom	Entité	Statut
M. Ludovic DUQUENOY	Centre Equestre des tilleuls Le Chamson	Associatif
M. Jacques VERGNAUD	Cercle Philatélique	Associatif
Mme Marie-Pierre DARMON	AJC	Associatif
M. Marc BILLAND	Ville	Elu
Mme Adeline GELYS	Ville	Elu
Mme Ayda HADIZADEH	Ville	Elu
Mme Laurence MARINIER	Ville	Elu
Mme Marie MAZAUDIER	Ville	Elu
Mme Véronique PELISSIER	Ville	Elu
Mme Chrystelle ZAMI	Ville	Elu
Mme Jeannine CLAUDE	Administré	Usager
Mme Stéphanie POUSSIER	Administré	Usager
Mme Noëlle VOISIN	Administré	Usager

Il dit que tous les membres du conseil d'exploitation sont nommés pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal.

CREATION D'UNE REGIE DOTE DE L'AUTONOMIE FINANCIERE SANS PERSONNALITE MORALE – DESIGNATION DU DIRECTEUR

Le conseil, par 28 voix pour et 6 absentions, nomme Monsieur Laurent DESPRATS, directeur de la régie dotée de l'autonomie financière, mais sans personnalité morale nommée « Office Local d'Animation ».

CREATION DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE AUTONOME « OFFICE LOCAL D'ANIMATION »

Le conseil, par 28 voix pour et 6 absentions, approuve la création du budget annexe rattaché au budget principal de la ville dénommé « Office local d'animation » pour une prise d'activité le 1^{er} septembre 2021.

Il note que ce budget sera voté par nature, selon les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 14 et que ce budget ne sera pas assujetti à la TVA.

DEMANDE D'AGREMENT A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DU PROJET SOCIAL 2021-2025 DE LA MAISON DE QUARTIER DE CHENNEVIERES

Le conseil, à l'unanimité, approuve le bilan du projet social de la Maison de Quartier de Chennevières pour la période 2017-2021, ainsi que les orientations du projet social de la Maison de Quartier de Chennevières pour la période 2021-2025, en vue du renouvellement de l'agrément du Centre Social.

Il approuve le renouvellement de l'animation collective famille et autorise le Maire ou son représentant à demander le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement à la CAF pour la période 2021-2025.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU TITRE DU FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES – HANDICAP

Le conseil, à l'unanimité, autorise la mise en œuvre du projet « Handicap » ayant pour but de renforcer l'accueil des enfants au sein des ACM et des crèches et autorise le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la CAF et à signer la convention, ainsi que tout document y afférent.

TARIFS STAGES D'ETE 2021

Le conseil, à l'unanimité, fixe les tarifs des prestations « stages d'été » au titre de l'année 2021 comme suit :

STAGES SPORTIFS

Quotients	A 0 à 397,32 €	B1 397,33 à 476,82€	B2 476,83 à 596,02€	B3 596.03 à 794,71€	C4 794.72 à 993.39€	C5 993.40 à 1192.05€	D 1192.06 à 1390.75 €	E 1390,76 et plus	EXT 1 0 à 794.71€	EXT 2 794.72€ à 1390.76 € et plus
Par jour	11.15€	12.27€	13.62€	15.63€	17.85€	20.10€	22.32€	25.68€	37.91€	43.04€
Pour 4 jours	44.60€	49.08€	54.48€	62.52€	71.40€	80.40€	89.28€	102.72€	151.64€	172.16€
Pour 5 jours	55.75€	61.35€	68.10€	78.15€	89.25€	100.50€	111.60€	128.40€	189.55€	215.20€

STAGES THEATRE

Quotients	A 0 à 397,32 €	B1 397,33 à 476,82€	B2 476,83 à 596,02€	B3 596.03 à 794,71€	C4 794.72 à 993.39€	C5 993.40 à 1192.05€	D 1192.06 à 1390.75 €	E 1390,76 et plus	EXT 1 0 à 794.71€	EXT 2 794.72€ à 1390.76 € et plus
Par jour	10.87€	11.97€	13.28€	15.24€	17.40€	19.58€	21.75€	25.02€	36.96€	41.96€
Pour 4 jours	43.48€	47.88€	53.12€	60.96€	69.60€	78.32€	87.00€	100.08€	147.84€	167.84€
Pour 5 jours	54.35€	59.85€	66.40€	76.20€	87.00€	97.90€	108.75€	125.10€	184.80€	209.80€

FIXATION D'UN TARIF POUR LES SENIORS AVEC UTOPIA

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'organisation de séances collectives au cinéma UTOPIA, qui seront incluses dans le programme trimestriel des seniors, et fixe le tarif à 2 euros par personne.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION DE LA SALLE ARMAND LECOMTE

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'Etat au titre du DSIL 2021 pour l'octroi d'une subvention dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle Armand Lecomte, d'un montant de 148 950,00 €.

Il autorise le Maire à solliciter le Département pour l'octroi d'une subvention dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle Armand Lecomte, d'un montant de 40 000,00 €. Il autorise enfin le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE (CACP) ET LES COMMUNES MEMBRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

Le conseil, à l'unanimité, autorise l'adhésion de la commune au groupement de la CACP relatif au dispositif des Certificats d'Economie d'Energie et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion au groupement.

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER FORMULEE PAR LA SOCIETE CENERGY

Le conseil, par 32 voix pour et 2 abstentions, émet un avis favorable sur la demande d'exploitation formulée par la société CENERGY.

MODIFICATION DE L'ADRESSAGE DU BATIMENT 24 ALLEE DU NIVERNAIS

Le conseil, à l'unanimité, approuve la modification de l'adressage du bâtiment situé 24 allée du Nivernais au profit du 24 place de Champagne.

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE LA RUE DE CHENNEVIERES

Le conseil, à l'unanimité, approuve la modification du nom de la rue de Chennevières au profit de la rue du Printemps.

CONVENTION DE FIABILISATION DES BASES D'IMPOSITION EN MATIÈRE DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE ENTRE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL D'OISE (DDFIP 95) ET LA COMMUNE DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de fiabilisation des bases d'imposition en matière de fiscalité directe locale, entre la Direction départementale des finances publiques du Val d'Oise et la commune de Saint-Ouen l'Aumône, et autorise le Maire à la signer.

ACQUISITION AMIABLE DE PARCELLES SUR LE SECTEUR DE LIESSE 3

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'acquisition par la commune des parcelles cadastrées ZA n°54, 59 et B n°1561 situées lieudits « Les Terres de Saint-Pierre » et « Le Bois de Maubuisson » au prix de 55 244 euros net vendeur auprès des conjoints FARSY/BERTHEU et autorise le Maire, ou son représentant, à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents.

VALIDATION DES MONTANTS ANNUELS 2020 ET 2021 DE LA CONVENTION PASSEE AVEC LE SMBO, CONCERNANT LA REALISATION DES MISSIONS RELATIVES A LA CARTE 3 DE LA COMPETENCE GEMAPI

Le conseil, à l'unanimité, approuve les montants de la participation communale pour les années 2020 et 2021.

CONVENTION AVEC ORANGE DANS LE CADRE DES OPERATIONS D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SUR LA SENTE DES PETITS PONTS

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante et les actes subséquents et à verser le montant de 4 025,00 € TTC à ORANGE.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE (CACP) ET LES COMMUNES MEMBRES, POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE RELATIF A DES PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES, FONCIERES, DE DETECTION DES RESEAUX ET GEOTECHNIQUES

Le conseil, à l'unanimité, autorise l'adhésion de la commune au groupement de la CACP relatif à des prestations topographiques, foncières, de détection des réseaux et géotechniques et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion au groupement et les marchés subséquents en découlant.

CESSION DE DEUX VEHICULES

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à vendre deux véhicules pour un montant unitaire de 5 000,00 € TTC et autorise le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à la cession des véhicules et de faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le conseil, à l'unanimité, autorise au 1^{er} juin 2021 les modifications de poste suivantes :

EMPLOI/SERVICE	ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Agent des espaces verts	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique	Temps complet
Animateur de quartier à l'antenne du Clos du Roi	Animateur	Adjoint d'animation	Temps complet
Auxiliaire de puériculture à la crèche du Crocodile bleu	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet
Directeur des systèmes d'information	Attaché	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Responsable systèmes et réseaux (DSI)	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Technicien	Temps complet

Il autorise au 1^{er} juin la création de poste suivante : un poste d'attaché à temps plein pour exercer les missions de juriste polyvalent.

Il autorise l'autorité territoriale, en cas de recrutements infructueux, à recourir au recrutement d'un agent contractuel sur la base des articles 3-2 et 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et dit que le tableau des emplois permanents, annexé à la délibération, prend en compte les modifications à compter du 1^{er} juin 2021.

STATIONNEMENT PAYANT – MODALITES DE REMBOURSEMENT D'ABONNEMENTS

Le conseil, à l'unanimité, approuve la mise en place d'un dispositif de remboursement relatif à l'abonnement pour le stationnement payant, dans les conditions fixées dans la délibération.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE DE RADIOCOMMUNICATION SUR L'INFRASTRUCTURE NATIONALE ENTRE LES FORCES DE SECURITE INTERIEURE ET LA POLICE MUNICIPALE

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de mise à disposition de service de radiocommunication sur l'infrastructure nationale, entre les forces de sécurité intérieure et la police municipale.

SECURISATION DES EQUIPEMENTS DE VIDEOPROTECTION INSTALLES SUR LA TOITURE DE LA TOUR 11 DE LA RESIDENCE PROVENCE

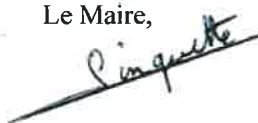
Le conseil, par 32 voix pour et 2 abstentions, approuve les termes de la convention d'aide à la sécurisation des équipements de vidéosurveillance installés en toiture de la résidence Provence.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil a pris acte des décisions prises par le maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 26/05/2021

Le Maire,



Laurent LINQUETTE